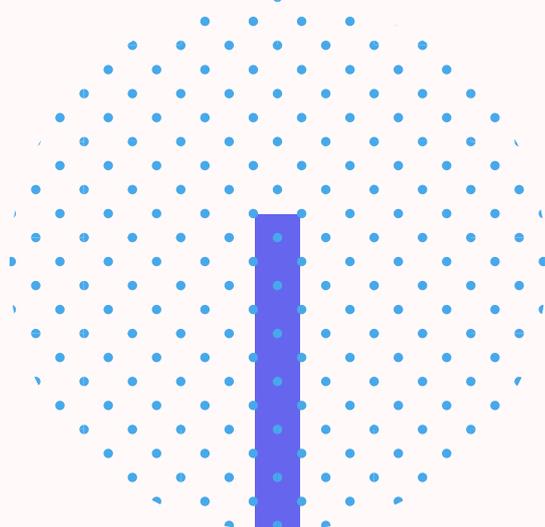




**INITIATIVE DE
JOURNALISME
LOCAL**



À PROPOS DE L'INITIATIVE JOURNALISME LOCAL

L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL (IJL) SOUTIENT LA CRÉATION D'UN JOURNALISME CIVIQUE ORIGINAL QUI RÉPOND AUX BESOINS DIVERSIFIÉS DES COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES DU CANADA.

DES FONDS SONT MIS À LA DISPOSITION DES ORGANISATIONS MÉDIATIQUES CANADIENNES ADMISSIBLES POUR QU'ELLES EMBAUCHENT DES JOURNALISTES OU QU'ELLES RÉMUNÈRENT DES JOURNALISTES À LA PIGE AFIN QU'ILS PRODUISENT UN CONTENU JOURNALISTIQUE CIVIQUE DESTINÉ AUX COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES.

LES ORGANISATIONS MÉDIATIQUES AURONT ACCÈS AU CONTENU PRODUIT GRÂCE À UNE LICENCE DE REGROUPEMENT D'AUTEURS (LICENCE CREATIVE COMMONS). LA POPULATION CANADIENNE POURRA AINSI ÊTRE MIEUX INFORMÉE.

POUR PROTÉGER L'INDÉPENDANCE DE LA PRESSE, LE GOUVERNEMENT DU CANADA A NOMMÉ SEPT ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES POUR ADMINISTRER L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL EN SON NOM. CES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION REPRÉSENTENT DIFFÉRENTS SEGMENTS DE L'INDUSTRIE DE L'INFORMATION.

LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE (FCRC) EST L'UNE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES QUI VONT ADMINISTRER L'INITIATIVE. CE PROJET A ÉTÉ RENDU POSSIBLE GRÂCE AU GOUVERNEMENT DU CANADA.

À PROPOS DU FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE

LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE (FCRC) EST UN ORGANISME INDÉPENDANT SANS BUT LUCRATIF CRÉÉ EN 2007.

IL EST LE SEUL ORGANISME MANDATÉ POUR APPUYER FINANCIÈREMENT LES STATIONS DE RADIO COMMUNAUTAIRE ET DE CAMPUS DU PAYS. GRÂCE AU SOUTIEN OFFERT,

LE FCRC CONTRIBUE AU DYNAMISME DU SECTEUR EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.

IL ASSURE AINSI LA RÉCURRENCE, LA STABILITÉ ET LA DIVERSIFICATION DE SON FINANCEMENT EN CONCERTATION AVEC LES ASSOCIATIONS DU SECTEUR ET EN COMPTANT SUR DES ALLIANCES STRATÉGIQUES ET DES PARTENARIATS NOVATEURS.

OBJECTIFS

AVEC L'ARGENT REÇU DE PATRIMOINE CANADIEN LE FCRC, SUBVENTIONNERA DES STATIONS DE RADIO CANADIENNES ADMISSIBLES POUR QU'ELLES EMBAUCHENT DES JOURNALISTES OU QU'ELLES RÉMUNÈRENT DES JOURNALISTES À LA PIGE AFIN QU'ILS PRODUISENT UN CONTENU JOURNALISTIQUE CIVIQUE DESTINÉ AUX COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES.

LE CONTENU JOURNALISTIQUE PRODUIT DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE SERA MIS À LA DISPOSITION DE TOUS LES MÉDIAS ET / OU DU PUBLIC EN MÊME TEMPS (AU MOYEN D'UNE LICENCE CREATIVE COMMONS) ET SANS FRAIS.

RÉSULTATS

- 1 - AUGMENTER LA CAPACITÉ JOURNALISTIQUE DANS LES COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES.
- 2 - ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX NOUVELLES LOCALES ET AU JOURNALISME CIVIQUE DANS LES COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES.
3. AUGMENTER LA CONSOMMATION DE NOUVELLES LOCALES DANS LES COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES.

ÉCHANCIER

12 NOVEMBRE 2019

LANCEMENT DU PROGRAMME

12 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2019

COMMENTAIRES ET RÉTROACTION DU FCRC SUR LES IDÉES DE PROJET ET LES VERSIONS PRÉLIMINAIRES DES DEMANDES DE FINANCEMENT. À PARTIR DU 6 DÉCEMBRE, LES DEMANDES DES MEMBRES DU FCRC SERONT TRAITÉES EN PRIORITÉ.

13 DÉCEMBRE 2019

DATE LIMITE POUR LES DEMANDES

14 DÉCEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2019

ÉVALUATION ET SÉLECTION DES DEMANDES

23 DÉCEMBRE 2019

RATIFICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE SÉLECTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FCRC ET NOTIFICATION AUX DEMANDEURS

3 JANVIER 2020

PRISE DE CONTACT AVEC LES BÉNÉFICIAIRES ET PRÉPARATION DES ENTENTES DE CONTRIBUTION

1ER FÉVRIER 2020 AU 31 MARS 2021

PÉRIODE DE FINANCEMENT

NOTE : CET ÉCHÉANCIER EST FOURNI À TITRE INDICATIF.
LE FCRC SE RÉSERVE LE DROIT DE LE MODIFIER, SANS PRÉAVIS.

QUI EST ADMISSIBLE?

LES DEMANDEURS ADMISSIBLES SONT LES STATIONS DE RADIO **SANS BUT LUCRATIF** QUI DÉTIENNENT UNE **LICENCE VALIDE DE RADIO COMMUNAUTAIRE OU DE STATION DE CAMPUS DU CRTC** (TEL QU'INDIQUÉ DANS L'AVIS PUBLIC DU CRTC 2010-499) OU UNE **LICENCE DE RADIO AUTOCHTONE DE TYPE B DU CRTC** (TEL QU'INDIQUÉ DANS L'AVIS PUBLIC DU CRTC 1990-89).

VOUS N'AVEZ PAS À ÊTRE MEMBRE DU FCRC POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU FCRC.

TOUT BÉNÉFICIAIRE NE RESPECTANT PAS LES TERMES D'UNE ENTENTE DE CONTRIBUTION ANTÉRIEURE LE LIANT AVEC LE FCRC DEMEURE INADMISSIBLE À UN NOUVEAU FINANCEMENT JUSQU'À CE QU'IL SE SOIT CONFORMÉ À SES OBLIGATIONS.

PARTENARIATS

LES FONDS DISPONIBLES POUR CETTE INITIATIVE ÉTANT LIMITÉS, NOUS ENCOURAGEONS VIVEMENT LES STATIONS DE RADIO À FORMER DES PARTENARIATS POUR PARTAGER LES JOURNALISTES DANS UNE RÉGION DU PAYS.

UNE STATION PRÉSENTERA UNE DEMANDE AU NOM DE LA OU DES STATIONS ET SERAIT LE CONTACT PRINCIPAL AVEC LE CRFC.

CETTE STATION ASSUMERAIT LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE ET FINANCIÈRE DU PROJET.

QUELS PROJETS SONT ADMISSIBLES?

CE PROGRAMME À L'UNIQUE OBJECTIF DE SOUTENIR LES STATIONS DANS L'EMBAUCHE ET LE MAINTIEN EN POSTE D'UN JOURNALISTE QUALIFIÉ COUVRANT LES NOUVELLES CIVIQUES LOCALES, ENTRAÎNANT UNE AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ JOURNALISTIQUE DANS LES **COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES** ET UN ACCÈS ACCRU AUX NOUVELLES LOCALES ET AU JOURNALISME CIVIQUE DANS LES **COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES**.

LE BUT DU PROGRAMME EST D'ACCROÎTRE LA COUVERTURE DES INSTITUTIONS ET DES QUESTIONS CIVIQUES À L'ÉCHELLE DU PAYS.

NOUS VOUS ENCOURAGEONS DONC À RÉFLÉCHIR AUX BESOINS, QU'IL S'AGISSE D'UN PALAIS DE JUSTICE, D'UN HÔTEL DE VILLE, D'UN CONSEIL DE BANDE, D'UNE COMMISSION SCOLAIRE, DU PARLEMENT, DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE PROVINCIALE, DU CONSEIL SCOLAIRE, ETC. POUR AIDER LES RÉSIDENTS À SAVOIR CE QUI SE PASSE PRÈS DE CHEZ EUX.

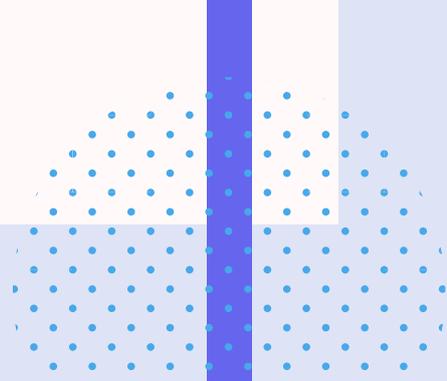
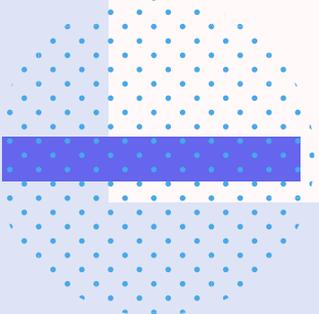


QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ MAL DESSERVIE ET COMMENT EN IDENTIFIEZ-VOUS UNE?

LES COMMUNAUTÉS SONT CONSIDÉRÉES COMME MAL
DESSERVIES DANS LES CAS SUIVANTS :

DÉSERTS D'INFORMATION

DES COMMUNAUTÉS OÙ LES CITOYENS N'ONT PAS
ACCÈS À UNE INFORMATION JOURNALISTIQUE SUR
LES ENJEUX ET LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES
PARCE QU'IL N'Y A PAS DE QUOTIDIENS, DE
JOURNAUX COMMUNAUTAIRES OU D'AUTRE MÉDIA
(PAR EXEMPLE, UNE RADIO OU UNE TÉLÉVISION
COMMUNAUTAIRE). DE PLUS, SI D'AUTRES
RADIODIFFUSEURS PUBLICS OU PRIVÉS SONT
PRÉSENTS, ILS NE PRODUISENT PAS D'ÉMISSIONS DE
NOUVELLES LOCALES.



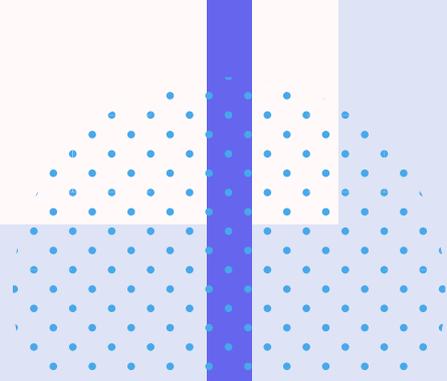
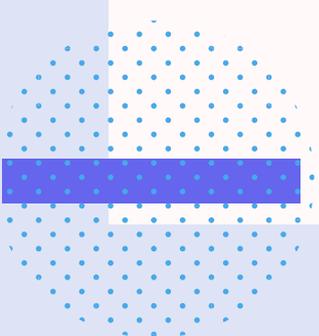


QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ MAL DESSERVIE ET COMMENT EN IDENTIFIEZ-VOUS UNE?

LES COMMUNAUTÉS SONT CONSIDÉRÉES COMME MAL
DESSERVIES DANS LES CAS SUIVANTS :

PAUVRETÉ DE L'INFORMATION

DES COMMUNAUTÉS OÙ LE QUOTIDIEN OU LE
RADIODIFFUSEUR PUBLIC OU PRIVÉ OFFRE UN ACCÈS
LIMITÉ À UN CONTENU JOURNALISTIQUE PORTANT
SUR LES ENJEUX ET LES INSTITUTIONS
COMMUNAUTAIRES. DE PLUS, LES SOURCES DE
NOUVELLES LOCALES – QU'IL S'AGISSE D'UN
QUOTIDIEN, D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE OU D'UN
AUTRE MÉDIA – PRÉSENTENT DES LACUNES
IMPORTANTES DANS LA COUVERTURE EN RAISON
D'UN MANQUE DE RESSOURCES.



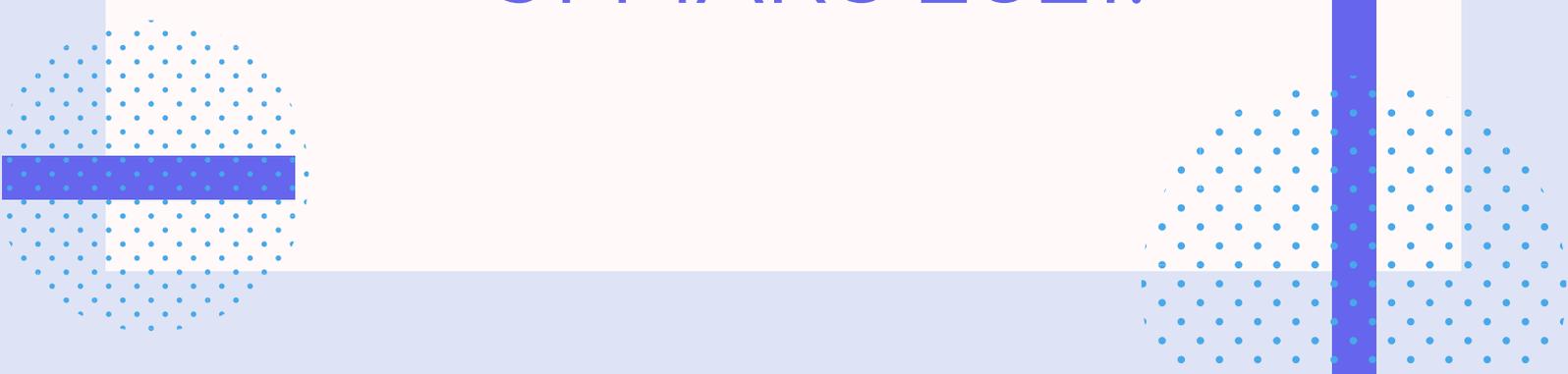


**QUEL MONTANT EST
DISPONIBLE?**

50 000 \$

**QUELLE EST LA
PÉRIODE DE
FINANCEMENT
ADMISSIBLE?**

**DU
1^{ER} FÉVRIER 2020
AU
31 MARS 2021.**



QUELLES DÉPENSES SONT ADMISSIBLES?

**FRAIS DE SALAIRE POUR UN/DES
JOURNALISTE(S) OU POUR PAYER DES
PIGISTES**
(Y COMPRIS TOUS LES COÛTS LIÉS À L'EMPLOI
(MERCES))

ÉQUIPEMENT
(JUSQU'À 5% DU BUDGET TOTAL)

QUELLES DÉPENSES SONT INÉLIGIBLES?

CE PROGRAMME NE FINANCERA QUE LES
DÉPENSES CI-DESSUS. TOUTES LES AUTRES
DÉPENSES REQUISES POUR LE PROJET DE
LIVRAISON SERONT À LA CHARGE DU
DEMANDEUR.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE

AVANT DE DÉPOSER OFFICIELLEMENT VOTRE DEMANDE, IL EST CONSEILLÉ DE COMMUNIQUER AVEC LE FCRC POUR DISCUTER DE VOTRE ÉLIGIBILITÉ ET DE VOTRE DEMANDE DE FINANCEMENT.

LE FCRC PEUT RÉVISER VOTRE DEMANDE AVEC VOUS ET VOUS OFFRIR DES CONSEILS TOUT AU LONG DE LA PÉRIODE D'APPEL DE DEMANDES.

RAPPELEZ-VOUS QUE LE PERSONNEL DU FCRC EST LE PLUS QUALIFIÉ POUR VOUS DONNER UNE RÉTROACTION CORRESPONDANT À NOS CRITÈRES D'ÉVALUATION.

LA RÉVISION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT PAR LE FCRC NE GARANTIT TOUTEFOIS PAS LE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET.

CONSEILS POUR RÉDIGER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

- LISEZ ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES LIGNES DIRECTRICES.
- COMMENCEZ À PRÉPARER VOTRE DEMANDE LE PLUS TÔT POSSIBLE. N'ATTENDEZ SURTOUT PAS À LA DATE LIMITE!
- RASSEMBLEZ ET METTEZ À JOUR TOUS LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES QUI DOIVENT ACCOMPAGNER LA DEMANDE.
- ASSUREZ-VOUS D'AVOIR UNE COPIE ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS REQUIS. SI VOUS N'EN AVEZ PAS,
- CRÉEZ UN COMPTE D'UTILISATEUR AVANT DE PRÉPARER VOTRE DEMANDE: WWW.MYCRFC-MONFCRC.SMAPPLY.IO
- SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE VIA FLUIDREVIEW, LES MÊMES IDENTIFIANTS DE CONNEXION S'APPLIQUERONT.

CONSEILS...

- GARDEZ À L'ESPRIT LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU PROGRAMME LORSQUE VOUS FORMULEZ VOS RÉPONSES.
- VOTRE DEMANDE LJI DOIT INCLURE UN CAS BIEN ÉNONCÉ, JUSTIFIANT LE BESOIN D'UN JOURNALISTE IJL, FOURNISSANT DES INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTÉ AINSI QUE SUR LES MÉDIAS QUI LA DESSERVENT, LA RAISON DU BESOIN ET LES ENJEUX QUE LE JOURNALISTE POURRAIT COUVRIR.
- DÉMONTREZ QUE VOUS AVEZ LA CAPACITÉ DE FORMER, DE SUPERVISER ET DE SURVEILLER LE(S) JOURNALISTE(S).
- SOUMETTEZ UN PROJET COHÉRENT ET DÉMONTREZ QUE VOTRE PROJET EST BIEN STRUCTURÉ ET QUE VOUS AVEZ LES CAPACITÉS POUR LE RÉALISER.
- FAITES PREUVE DE CONCISION ET DE CLARTÉ.
- PRÉSENTEZ UNE DEMANDE SOIGNÉE, BIEN RÉDIGÉE ET SANS FAUTE D'ORTHOGRAPHE..

DATE LIMITE

LE FCRC ACCEPTERA LES DEMANDES DE FINANCEMENT JUSQU'AU **VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019 À 23H59**, HEURE DE L'EST.

LES DEMANDES DE FINANCEMENT SOUMISES EN RETARD SERONT INADMISSIBLES À DU FINANCEMENT.

TOUTES LES DEMANDES DE FINANCEMENT COMPLÈTES PRÉSENTÉES DANS LES DÉLAIS PRESCRITS FERONT L'OBJET D'UN EXAMEN APPROFONDI PAR LE FCRC.

LE FCRC POURRAIT VOUS DEMANDER DES CLARIFICATIONS SUR VOTRE DEMANDE DE FINANCEMENT. VOUS DISPOSEREZ ALORS D'UNE SEMAINE POUR FOURNIR CES INFORMATIONS.

NOMBRE DE DEMANDES

CHAQUE STATION ADMISSIBLE PEUT PRÉSENTER UNE SEULE DEMANDE DE FINANCEMENT PAR APPEL DE PROPOSITIONS DE PROJET Y INCLUE LES DEMANDES EN PARTENARIAT.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

CHAQUE DEMANDEUR DOIT IMPÉRATIVEMENT FOURNIR TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS EN REMPLISSANT SA DEMANDE:

- UNE RÉOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉSIGNANT LES SIGNATAIRES AUTORISÉS DE LA STATION;
- UNE COPIE DES LETTRES PATENTES, DE LA CHARTE PROVINCIALE OU FÉDÉRALE DE VOTRE ORGANISME OU TOUT AUTRE DOCUMENT D'INCORPORATION;
- UNE COPIE DE VOTRE PLUS RÉCENTE LICENCE DE RADIODIFFUSION VALIDE DU CRTC (À NE PAS CONFONDRE AVEC LE CERTIFICAT ÉMIS PAR INDUSTRIE CANADA);
- LES ÉTATS FINANCIERS DU DERNIER EXERCICE;
- LE BUDGET D'EXPLOITATION DE LA STATION POUR L'EXERCICE FINANCIER EN COURS.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

CHAQUE DEMANDEUR DOIT IMPÉRATIVEMENT FOURNIR TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS EN REMPLISSANT SA DEMANDE:

SI POSSIBLE:

- UNE COPIE DE VOTRE POLITIQUE SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET / OU DE TOUT AUTRE DOCUMENT DÉMONTRANT VOTRE ENGAGEMENT À L'ÉGALITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.
- UNE COPIE DE VOTRE POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT OU TOUT AUTRE DOCUMENT INDIQUANT VOTRE ENGAGEMENT À FOURNIR UN LIEU DE TRAVAIL EXEMPT DE HARCÈLEMENT.

SI VOUS N'AVEZ PAS ACTUELLEMENT DE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES OU DE HARCÈLEMENT, LE FCRC VOUS FOURNIRA DES MODÈLES.

SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE FOURNIR UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS OBLIGATOIRES, VEUILLEZ COMMUNIQUER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AVEC LE FCRC.

ÉVALUATION ET APPROBATION DES DEMANDES

CRITÈRES DE SÉLECTION

CHAQUE DEMANDE DE FINANCEMENT SERA JUGÉE AU MÉRITE SELON LE FINANCEMENT DISPONIBLE. UN COMITÉ DE SÉLECTION INDÉPENDANT EST RESPONSABLE D'ÉMETTRE DES RECOMMANDATIONS FINALES DE FINANCEMENT. LES DEMANDES SERONT ÉVALUÉES À L'AIDE D'UN BARÈME DE POINTAGE SELON LES CRITÈRES DE SÉLECTION SUIVANTS :

- LES STATIONS SITUÉES DANS UN DÉSERT MÉDIATIQUE;
- LES STATIONS N'AYANT PAS DE JOURNALISTES À TEMPS PLEIN;
- LE NOMBRE DE MÉDIAS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DESSERVI PAR LA STATION ET LES LACUNES DANS LA COUVERTURE DE L'INFORMATION EXISTANTE;
- LA DESCRIPTION DE LA COMMUNAUTÉ MAL DESSERVIE ET LA PROPOSITION DE LA STATION DE FOURNIR UNE COUVERTURE JOURNALISTIQUE CIVIQUE;
- LA QUALITÉ DES INFORMATIONS FOURNIES POUR EXPLIQUER L'UNIVERS MÉDIATIQUE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA STATION; ET
- LA CAPACITÉ DU DEMANDEUR À SURVEILLER ET À BIEN MENER LE PROJET.

ÉVALUATION ET APPROBATION DES DEMANDES

CRITÈRES DE SELECTION

LE CRFC S'EMPLOIERA ÉGALEMENT À ASSURER, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DES FONDS ENTRE DIFFÉRENTES RÉGIONS DU PAYS.

IL S'AGIT D'UN PROCESSUS COMPÉTITIF. LE FAIT DE SOUMETTRE UNE DEMANDE NE GARANTIT PAS LE FINANCEMENT DU PROJET PROPOSÉ.

APPROBATION DES DEMANDES

LE FCRC INFORMERA PAR COURRIEL LES DEMANDEURS DE L'APPROBATION OU DU REJET DE LEUR DEMANDE DE FINANCEMENT. LE FCRC PRÉVOIT ANNONCER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES ET LES PROJETS SÉLECTIONNÉS EN JANVIER 2020.

LE FCRC CONCLURA UNE ENTENTE DE CONTRIBUTION AVEC LES DEMANDEURS RETENUS. CETTE ENTENTE ÉNONCERA LES MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU FCRC, LES RESPONSABILITÉS DU BÉNÉFICIAIRE, LES ACTIVITÉS, LES RÉSULTATS ATTENDUS ET LES DÉPENSES APPROUVÉES AINSI QUE LES MÉCANISMES DE REDDITION DE COMPTES.

OBLIGATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

SI VOTRE DEMANDE DE FINANCEMENT EST APPROUVÉE, VOUS DEVREZ DES INDICATEURS DE RENDEMENT LE TABLEAU AVEC VOS ESTIMATIONS POUR LA DURÉE DU PROJET.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- NOMBRE DE NOUVELLES CIVIQUES (ARTICLES/REPORTAGES) PRODUITES
- NOMBRE D'HEURES DE NOUVELLE PROGRAMMATION PRODUITES TRAITANT DE NOUVELLES CIVIQUES LOCALES
- NOMBRE DE MUNICIPALITÉS / COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES COUVERTES

OBLIGATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

TOUS LES BÉNÉFICIAIRES SERONT TENUS DE SOUMETTRE AU MOINS UN **RAPPORT D'ÉTAPE** AU COURS DE LA SESSION, SELON UN FORMAT FOURNI PAR LE FCRC.

CELA COMPRENDRA UNE MISE À JOUR DES ACTIVITÉS, UN RÉSUMÉ DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS, UNE EXPLICATION DES DIFFICULTÉS OU DES RETARDS IMPORTANTS, AINSI QU'UN RÉSUMÉ FINANCIER.

TOUS LES BÉNÉFICIAIRES DOIVENT SOUMETTRE UN **RAPPORT FINAL** AU PLUS TARD 30 JOURS APRÈS LA DATE DE FIN INDIQUÉE DANS L'ACCORD DE CONTRIBUTION.

LE RAPPORT FINAL COMPREND:

- UN FORMULAIRE DE RAPPORT FINAL, BASÉ SUR UN FORMAT FOURNI PAR LE CRFC;
-
- UN RAPPORT BUDGET / EFFECTIF DE LA STATION QUI VÉRIFIE LA COMPTABILISATION CORRECTE DES DÉPENSES CONNEXES;
- PREUVES DE PAIEMENT
- TOUT AUTRE DOCUMENT DEMANDÉ PAR LE FCRC

CONTACTEZ-NOUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VEUILLEZ NOUS CONTACTER:

FONDS CANADIEN DE LA RADIO
COMMUNAUTAIRE
606-130 RUE ALBERT
OTTAWA, ON
K1P 5G4

PROG@CRFC-FCRC.CA

613-321-3513



Fonds canadien de la
radio communautaire

Community Radio
Fund of Canada

Canada